

Commission : Discipline
Date : 21 10 2021

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Compétition	Date du match	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	17 10 2021	LINARS ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D1	17 10 2021	LEROY CS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D3	17 10 2021	HAUTE CHARENTE FC	4 matches de suspension	Art. 6 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D3	17 10 2021	AIGRE AS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D4	16 10 2021	MORNAC ES	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D4	17 10 2021	ST SEVERIN PALL. ENT.	2 matches de suspension	Art. 6 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D4	17 10 2021	ST SEVERIN PALL. ENT.	Suspension À titre conservatoire	Art. 3.3.3 et 4.5 du Règlement Disciplinaire	Joueur	22 10 21	À déterminer

D4	17 10 2021	GRANDE CHAMPAGNE JS	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème disciplinaire	Joueur	18 10 21	37 €
D5	17 10 2021	BRIE AS	5 matches de suspension	Art. 6 Du Barème Disciplinaire	Joueur	18 10 21	50€

Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur pour plus de précisions sur les références des sanctions, cliquer sur le [lien](#).

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON